RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2024-2025

BILAN 2 du Plan d'engagement vers la réussite

DYNAMIQUE, *humaine* ET INNOVANTE

Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois
Québec

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois

UNE DEUXIÈME ANNÉE DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 SOUS LE SIGNE DE LA COHÉRENCE

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2024-2025. Cette année s'inscrit dans la continuité de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027, qui guide nos actions et nos ambitions pour que chaque élève, jeune ou adulte, réussisse.

L'année 2024-2025 a été marquée par notre engagement collectif dans la poursuite du travail collaboratif, le développement professionnel du personnel et l'accompagnement soutenu des équipes. Nous avons également mis l'accent sur l'analyse rigoureuse des données, afin de prendre les meilleures décisions et d'ajuster nos pratiques afin d'orienter nos efforts là où ils ont le plus d'impact pour la réalisation du PEVR, des projets éducatifs des établissements et des plans d'action des services. Cette démarche nous permet de cibler efficacement nos interventions et d'assurer un suivi transparent de nos progrès.

Jour après jour, nous sommes engagés à offrir un milieu éducatif inclusif, sécuritaire et stimulant, où chacun peut s'épanouir pleinement.

Nous tenons à souligner la contribution exceptionnelle des membres du personnel, des parents, des partenaires et des membres de la communauté. Leur engagement et leur collaboration sont le moteur de notre réussite commune. Ensemble, nous bâtissons une organisation apprenante, dynamique et inclusive, où chaque élève peut s'épanouir pleinement.

Alors que nous poursuivons notre plan d'engagement vers la réussite, gardons en tête que chaque geste compte et que chaque réussite individuelle contribue à notre succès collectif. Continuons d'avancer, de nous adapter et d'inspirer, afin de permettre à chaque élève de réussir.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce rapport annuel, reflet de notre vision partagée et de notre détermination à façonner un avenir prometteur pour tous.

Francis Murphy, président du conseil d'administration

Jean-François Pressé, directeur général

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire 4
   1.1. Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) en bref 4
   1.2. Faits saillants 6
   1.3 Services éducatifs et autres services 11
2. Gouvernance du Centre de services scolaire 14
   2.1. Conseil d'administration 14
   2.2. Autres comités de gouvernance 16
   2.3. Normes d'éthique et de déontologie applicables au conseil d'administration 19
   2.4. Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics 19
3. Résultats 20
   3.1. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 20
      3.1.1 Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 20
      3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation 24
   3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence 25
4. UTILISATION DES RESSOURCES 27
   4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire 27
      Les objectifs de la répartition annuelle des revenus 27
      Les principes de la répartition annuelle des revenus 27
      Les critères servant à déterminer les montants alloués 28
   4.2 Ressources financières 30
   4.3 Gestion et contrôle des effectifs 32
   4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 $ et plus 33
   4.5 Ressources matérielles et informationnelles 33

1. Présentation du Centre de services scolaire

1.1. Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) en bref

Mission

« Mettre en place des conditions optimales permettant à nos établissements de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification ».

Vision

« Des milieux éducatifs inclusifs qui tiennent compte des diversités des apprenants, qui assurent le développement d'une culture collaborative favorisant la réussite et l'épanouissement des élèves jeunes et adultes, et qui s'appuient sur les compétences d'un personnel engagé, sur la collaboration des parents, des partenaires et de la communauté. La vision du Centre de services scolaire, ancrée dans la communauté et la vie quotidienne, repose sur celle de la Politique de la réussite éducative du Québec ».

Valeurs

HUMAINE

Un Centre de services scolaire ouvert à la diversité, favorisant le vivre-ensemble en mettant l'accent sur l'empathie et la bienveillance, de manière que chacun puisse développer son plein potentiel.

DYNAMIQUE

Un Centre de services scolaire ancré et engagé dans son milieu, fier de son personnel et des infrastructures qui la composent, et qui contribue au développement social, culturel, sportif et économique de son territoire.

INNOVANTE

C'est par une approche visionnaire, audacieuse et créative que le défi que constitue la réussite éducative de toutes et de tous pourra être relevé, dans un environnement transformé par la mondialisation, le numérique et requérant des compétences propres au 21^{e} siècle.

Un vaste territoire dans une région ressource

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or (MRCVO) et de l'ancienne municipalité de Cadillac, devenue aujourd'hui un quartier de la Ville de Rouyn-Noranda. Son territoire s'étend sur une superficie de plus 27 600 km^2 et sa population représente plus de 43 700 habitants. Mentionnons que 90 % de nos écoles primaires et secondaires (15/17) ont un indice de défavorisation dans les plus élevés (8-9-10).

19 établissements scolaires et 23 bâtiments

- 13 écoles primaires et 2 pavillons
- 4 écoles secondaires
- 1 centre de formation professionnelle
- 1 centre de formation générale des adultes offrant des services dans les trois secteurs Malartic, Senneterre et Val-d'Or (3 bâtiments)

Le CSSOB est un employeur majeur dans la communauté.

Au 30 septembre 2024, on compte 1 317 membres du personnel.

- 747 membres du personnel enseignant
- 448 membres du personnel de soutien
- 70 membres du personnel professionnel
- 52 membres du personnel d'encadrement

En 2024-2025, plus de 7 600 élèves jeunes et adultes fréquentent nos établissements scolaires.

- 5 706 élèves préscolaire, primaire et secondaire
- 1 949 élèves formation générale des adultes et formation professionnelle

Clientèle scolaire dans chacun de nos établissements

Écoles primaires et secondaires	Clientèle au 30 septembre 2024
École Saint-Sauveur	362
École alternative Papillon-d'Or	113
École Charles-René-Lalande	98
École Louis-Querbes	50
École Notre-Dame-de-Fatima	382
École institutionnelle Chanoine-Delisle	
- Pavillon Chanoine-Delisle	168
- Pavillon Saint-Paul	117
École intégrée d'Or-et-de-Champs	
- Édifice Notre-Dame-de-l'Assomption	63
- Édifice Notre-Dame-du-Rosaire	253
École Saint-Joseph	419
École Sainte-Lucie	270
École Sainte-Marie	309
École Saint-Isidore	276
École Des Explorateurs	380
École Saint-Philippe	169
École secondaire Le Transit	
Primaire	44
Secondaire	447
École secondaire La Concorde	190
École secondaire Le Tremplin	381
Polyvalente Le Carrefour (incluant Centre jeunesse)	1 215
Centres de formation	**Nombre d'élèves inscrits** du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025
Centre de formation générale adulte *Édifice L'Horizon* *Édifice La Concorde* *Édifice Le Trait-d'Union*	892
Centre de formation professionnelle Val-d'Or	1057

1.2. Faits saillants

Le Centre de services scolaire vous présente quelques faits marquants de l'année 2024-2025 en lien avec les grands enjeux de notre Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

ENJEU 1
LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

- Bonification des processus de transitions pour un passage harmonieux du primaire au secondaire en réalisant de nouveaux outils facilitant le transfert d'informations afin d'assurer la continuité des services.

- Soutien par l'équipe des services complémentaires lors des rencontres de transition pour les élèves HDAA dans le but de mieux répondre à leurs besoins : classe soutien à l'école Saint-Joseph, classes spécialisées à l'école Saint-Sauveur, classes de la Serre des Tournesols et classe Service d'accompagnement social (SAS) à la Polyvalente Le Carrefour.

- Implantation de la lecture interactive enrichie au préscolaire 4 et 5 ans pour stimuler les questionnements lors de la lecture.

- Mise en valeur de la lecture dans nos milieux afin de démontrer l'accessibilité et l'importance de développer cette compétence et de bonnes habitudes considérant que la lecture est un prédicteur de réussite pour l'ensemble des matières.

    - Promotion de la lecture et rayonnement les bibliothèques scolaires : une centaine d'activités de médiation de la lecture, d'animation et d'accompagnement en bibliothèque scolaire ont rejoint 277 classes, soit 5 300 élèves.
    - Lancement du Triathlon de lecture : trois évènements rassembleurs où 70 classes ont participé.

- Formation centralisée pour le personnel enseignant, personnel en soutien direct aux élèves, professionnel ainsi que les gestionnaires sur l'enseignement efficace et la gestion des comportements avec monsieur Steve Bissonnette, professeur titulaire au département d'éducation de la TÉLUQ afin d'ajouter des outils pratiques à utiliser au quotidien pour améliorer le climat éducatif et pédagogique dans les écoles et les centres de formation.

- Bonification du modèle d'école d'été au secondaire en intégrant des services de soutien à l'élève afin d'offrir une autre opportunité d'atteindre les objectifs scolaires. Les cours d'été sont offerts aux élèves de la 2e à la 5e secondaire et ont connu une augmentation de 13 % de la clientèle par rapport à l'année précédente. Ceci a permis à la plupart de rattraper leur retard et est une valeur ajoutée pour la poursuite de leur parcours.

- Élaboration et déploiement d'un guide d'intervention, selon le modèle réponse à l'intervention (RAI), pour le réseau des enseignantes orthopédagogues afin de varier leurs stratégies pédagogiques pour soutenir les élèves en fonction de leurs besoins.

- Augmentation de la clientèle en concomitance qui a pour objectif de permettre aux élèves de compléter les préalables du secondaire, et/ou obtenir leur diplôme d'études secondaires tout en étant inscrits à un programme en formation professionnelle. Plus de 50 élèves inscrits en 2024-2025, dont 94 % ont persévéré dans leur parcours. Le travail de communication avec le secteur jeune, les rencontres régulières, la création de matériel pédagogique commun et un agent de liaison ont favorisé la réussite des élèves.

- Intensification des interventions en orthopédagogie en français et en mathématiques à la formation générale des adultes pour accompagner les élèves de 16 à 19 ans du 1er cycle du secondaire éprouvant de grandes difficultés d'apprentissage afin de favoriser leur réussite et leur persévérance.

- Implantation de rencontres périodiques multidisciplinaires en formation générale des adultes afin de réaliser un suivi des élèves, coordonner les services qui leur sont offerts et répondre à leurs besoins.

- Embauche d'une ressource pour la valorisation de la donnée, qui travaille en étroite collaboration avec la direction conseil, afin d'accompagner les directions d'établissement et les différents comités pour suivre en temps réel l'évolution des résultats et favoriser les réflexions pour identifier les actions qui ont des impacts importants pour l'atteinte des cibles des projets éducatifs et du Plan d'engagement vers la réussite.

- Mise en place de la récupération en formation professionnelle afin d'offrir un soutien supplémentaire aux élèves pendant la compétence, avant un pré-test, une évaluation ou une reprise. Plus de 80 élèves y ont participé représentant un taux de réussite de 80 % pour l'année 2024-2025.

- Poursuite de la publication du cahier des élèves finissants du secondaire et publications tout au long de l'année des élèves diplômés en formation générale des adultes et en formation professionnelle afin de célébrer ces réussites et valoriser l'éducation dans notre communauté.

ENJEU 2

DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, ACCUEILLANTS ET SÉCURITAIRES

- Implantation d'un nouveau service de francisation centralisé, situé à l'école alternative Papillon-d'Or, qui a accueilli 25 élèves d'âge primaire issus de l'immigration, provenant de six écoles différentes. Ce service a facilité leur intégration, le développement de compétences de base en communication et l'acquisition de référents culturels, afin qu'ils puissent s'adapter au système scolaire québécois et comprendre les routines et méthodes d'enseignement.

- Poursuite de la mise en place des équipes collaboratives pilotées par les gestionnaires et accompagnées dans certains milieux par les conseillers pédagogiques, afin de soutenir la réussite des élèves. Le travail collaboratif fait partie des pratiques probantes qui assure une cohérence au sein des équipes écoles notamment pour l'enseignement et l'évaluation.

    - Accompagnement des conseillers pédagogiques de l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James réalisé par monsieur François Massé sur leur rôle dans les équipes collaboratives.

    - Mise en place d'une communauté de pratique (CoP) locale des conseillers pédagogiques pour définir leur rôle d'accompagnement et favoriser le travail collaboratif avec les directions d'établissement et les équipes écoles.

- Développement continu des projets pédagogiques particuliers (PPP), afin que chaque élève du secondaire ait la possibilité de s'inscrire dans un programme adapté à ses intérêts, talents et besoins pour favoriser sa motivation et sa persévérance scolaire. Par exemple, en 2024-2025, une concentration basketball a été implantée à la Polyvalente Le Carrefour pour les élèves de 3e, 4e et 5e secondaire.

Climat positif et sécuritaire dans nos milieux

- Élaboration d'un guide régional, complémentaire au cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire du ministère de l'Éducation, pour assurer une cohérence entre les milieux. Un projet pilote a entre autres été mis en place dans l'une de nos écoles primaires pour déployer ces interventions exceptionnelles, utilisées en dernier recours, pour garantir la sécurité d'une personne ou d'un groupe.

- Poursuite de la formation Savoir-Être en Intervention (SEI) pour que l'ensemble du personnel qui œuvre auprès des élèves soit davantage outillé pour prévenir et intervenir efficacement dans les situations délicates ou problématiques.

- Implantation d'un plan d'action en santé et sécurité par le comité Santé Sécurité au travail (SST).
  - Poursuite de la mise en place de l'application en ligne ConformiT pour la déclaration des incidents.

Fierté, appartenance et bien-être : des initiatives porteuses

- Réaménagement et verdissement de la cour extérieure de l'école secondaire Le Transit et aménagement d'une serre qui favorisent le bien-être des élèves, enrichissent leurs apprentissages, renforcent la sensibilisation à l'environnement et cultivent un fort sentiment de fierté et d'appartenance à l'école.

- Aménagement d'un terrain de basketball extérieur à la Polyvalente Le Carrefour.

- Ouverture d'un réfrigérateur et d'un congélateur communautaire pour offrir de l'aide alimentaire aux élèves en formation générale des adultes dans les trois pôles Val-d'Or, Malartic et Senneterre en collaboration avec le Centre de bénévolat de la Vallée-de l'Or.

Innovation et modernisation en formation professionnelle

- Investissement de plus de 2 millions de dollars, remis au Centre de formation professionnelle Val-d'Or (CFP) et au COlab innovation sociale et culture numérique à Alma par le ministère de l'Éducation, pour soutenir la formation professionnelle et développer 10 outils numériques qui pourront être utilisés à l'aide d'un casque de réalité virtuelle. Cette technologie immersive permettra aux élèves d'apprendre autrement.

- Acquisition de deux nouvelles foreuses, à la fine pointe de la technologie, pour le programme Forage au diamant visant à moderniser la formation professionnelle et à former une main-d'œuvre de qualité, répondant aux besoins actuels du marché du travail.

Développement professionnel et relève : bâtir une communauté éducative forte et engagée

- Création d'un programme de relève du personnel d'encadrement pour le personnel de soutien et professionnel afin de rendre accessible des parcours de formation continue et offrir l'opportunité de promotion et d'avancement.

- Déploiement du Programme accompagnement et formation (PAF) aux nouveaux formateurs du secteur minier. Le programme offre un accompagnement régulier reliant la pratique sur le terrain aux connaissances théoriques, il inclut observation en classe, mentorat et midis pédagogiques.

ENJEU 3

DES ACTEURS MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE

- Participation à un audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) concernant les pratiques pédagogiques et éducatives pour soutenir la réussite des élèves issus des Premières Nations. Pour aller plus loin avec nos pratiques gagnantes et celles identifiées dans l'ensemble du Québec, un plan d'action a été élaboré par le CSSOB pour soutenir la réussite éducative de ces élèves. La mise en œuvre est prévue en 2025-2026.

- Diffusion de capsules vidéo informatives pour les parents d'élèves issus de l'immigration sur le système scolaire québécois, le fonctionnement de nos écoles, la routine à l'école primaire et les communications école-famille. Des capsules pour soutenir le personnel enseignant ont également été développées pour mieux les accueillir et favoriser leur intégration.

- Réalisation d'une formation et d'un aide-mémoire aux gestionnaires et au personnel administratif sur les communications efficaces en milieu défavorisé, visant à développer une meilleure collaboration école-famille.

- Présentation d'un premier Salon d'information pour les parents organisé par le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (EHDAA), réunissant plus de 15 partenaires locaux présentant leurs services au Marché public de Val-d'Or.

- Désignation d'ambassadeurs culturels dans les écoles secondaires pour la promotion et la diffusion de l'offre culturelle en milieu scolaire.

- Déploiement régional de la campagne de sécurité aux abords des écoles et en transport scolaire « Fais pas l'autruche » et dévoilement de la mascotte Madame Vigie, comme symbole fort de la sécurité. Cette dernière a notamment participé aux ateliers de sensibilisation aux pratiques sécuritaires en autobus offerts aux futurs élèves de maternelle 4 et 5 ans.

Prix, reconnaissance et rayonnement

Les lauréats locaux du 27e Défi OSEntreprendre

Mots d'espoir pour les personnes en fin de vie - *Catégorie primaire 3e cycle (5e et 6e années)*

Le projet Mots d'espoir pour les personnes en fin de vie s'est illustré par son approche profondément humaine. Inspirés par une expérience personnelle, des élèves de 5e année de l'école Sainte-Lucie ont créé des pots contenant des messages d'espoir et de réconfort destinés aux patients en soins palliatifs, à leurs proches et au personnel soignant de la Maison de la source Gabriel. Ce projet a permis aux élèves de développer leur empathie tout en apportant un soutien précieux aux personnes en fin de vie. Pour les élèves ce fut un important apprentissage sur la sensibilité des mots, la création de messages porteurs de sens, respectueux et empreints de délicatesse.

Café Horizone - *Catégorie Formation professionnelle/Éducation aux adultes*

Le projet Café Horizone continue de se démarquer après une première reconnaissance l'an dernier. Cette initiative visait initialement à offrir un service alimentaire aux élèves et au personnel du Centre de formation générale des adultes, tout en renforçant le sentiment d'appartenance scolaire et en brisant l'isolement. Le projet a rapidement pris de l'ampleur pour devenir une initiative intercentres (Val-d'Or, Malartic et Senneterre), offrant désormais des services comme la cantine gratuite, la cuisine collective, le frigo communautaire et les repas thématiques. Ces actions permettent à tous les élèves, notamment les plus vulnérables, d'accéder à une alimentation saine dans un cadre bienveillant. Café Horizone favorise aussi l'inclusion sociale, le développement d'habiletés variées (cuisine, planification, communication), l'engagement communautaire et la solidarité.

Championnat provincial scolaire de basketball benjamin masculin du RSEQ, du 11 au 13 avril 2026
Plus de 250 élèves athlètes, 32 équipes et plus de 100 bénévoles ont participé à ce grand rassemblement sportif accueilli par le Mouvement Intrépides de la Polyvalente Le Carrefour. La réception d'un championnat provincial scolaire a permis de valoriser la Polyvalente Le Carrefour et sa communauté, tout en favorisant la mobilisation, la fierté et l'engagement des élèves, du personnel et des bénévoles autour d'un événement sportif d'envergure. Ce rassemblement a aussi encouragé les saines habitudes de vie et généré des retombées positives pour notre milieu.

1.3 Services éducatifs et autres services

NOS SERVICES D'ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

La maternelle 4 ans et 5 ans sont offertes dans toutes nos écoles primaires.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous les élèves du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, conformément au Régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation.

Nos écoles offrent les parcours réguliers ainsi que plusieurs projets, programmes et services.

Des projets particuliers au primaire :

- École alternative
- Concentrations offertes en 5e et 6e années regroupées dans une école secondaire (basketball, hockey, soccer)

Des options et des programmes pédagogiques particuliers au secondaire :

- Arts-études (musique)
- Sports-études (baseball, golf, natation, patinage artistique, soccer)
- Concentrations (basketball, cheerleading, gymnastique, hockey, vélo)
- Options (anglais, arts plastiques, basketball, branchée multimédia, danse, hockey, multisports, science et technologie)
- Programme d'éducation intermédiaire (baccalauréat international)

Des parcours sont offerts au secondaire :

- Classe de Présecondaire;
- Cheminement particulier continu (CPC);
- Démarche éducative favorisant l'intégration sociale (DÉFI) des élèves de 16 à 21 ans qui ont une déficience intellectuelle.
- Formation aux métiers semi-spécialisés (FMS);
- Formation préparatoire au travail (FPT);
- Programme d'action communautaire sur le terrain en éducation (PACTE)
- Programme de concomitance;

Des classes spécialisées pour les élèves HDAA :

- Classe soutien et classes spécialisées au primaire
- Serre des Tournesols au secondaire
- Service d'accompagnement social (SAS) au secondaire

LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans et plus. Différents services de formation sont accessibles :

- Cours du présecondaire et du secondaire;
- Préalables à la formation professionnelle (français, mathématiques, anglais, TDG et TENS);
- Alphabétisation;
- Francisation;
- Intégration sociale (IS);
- Intégration socioprofessionnelle en métiers semi-spécialisés (ISP), plus de 150 métiers disponibles.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les programmes de formation sont les suivants :

- Mécanique automobile;
- Carrosserie;
- Coiffure;
- Dessin de bâtiment;
- Dessin industriel;
- Vente-conseil et représentation;
- Secrétariat;
- Conduite de machines de traitement du minerai;
- Extraction de minerai;
- Forage au diamant;
- Forage et dynamitage.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Conformément à la Loi et aux régimes pédagogiques établis par le gouvernement, le Centre de services scolaire offre des services complémentaires aux élèves :

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- Éducation aux droits et aux responsabilités;
- Animation sur les plans sportif, culturel et social;
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- Information et orientation scolaires et professionnelles;
- Ergothérapie;
- Psychologie;
- Psychoéducation;
- Éducation spécialisée;
- Orthopédagogie;
- Orthophonie;
- Santé et services sociaux.

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre également des services de soutien aux élèves et aux membres du personnel :

- Accueil et accompagnement des élèves issus des Premières Nations et leur famille;
- Éducation à la sexualité;
- Éducation physique et à la santé;
- Francisation;
- Mentorat pour le personnel enseignant;
- Ressources documentaires;
- Services de garde;
- Service social.

SERVICES À LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre, conformément aux modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements :

- Services de garde en milieu scolaire;
- Services de surveillance du midi;
- Services de restauration;
- Services de transport scolaire.

AUTRES SERVICES

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre également les services suivants :

- Démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à l'intention des adultes afin de les soutenir dans leur développement de carrière;
- Services aux entreprises, qui élaborent des formations sur mesure et des programmes de certification. Il offre notamment la Formation modulaire du travailleur minier.

2. Gouvernance du Centre de services scolaire

2.1. Conseil d'administration

Un conseil d'administration engagé
La gouvernance du Centre de services scolaire relève d'un conseil d'administration qui permet de réunir des profils et expertises diversifiés. Le conseil est composé de 15 personnes : cinq parents, cinq membres du personnel et cinq membres de la communauté.

Les membres du conseil en 2024-2025

Membres représentants des parents
M. Francis Murphy, président
M. Rafik Bourennani, vice-président
Mme Michelle Bourque
Mme Karine Gaudet
Mme Stéphanie Roby

Membres représentants du personnel
Mme Chantal Croteau
M. Sylvain Houle
Mme Geneviève Larche
M. Éric Lunam

Membres représentants de la communauté
Mme Roxanne Bilodeau
Mme Émilie Dumas
Mme Sandra Godmer
M. Antony Rouillard
M. Maurice Veillet

CALENDRIER DES SÉANCES 2024-2025

- Séance ordinaire le 29 août 2024
- Séance ordinaire le 22 octobre 2024
- Séance ordinaire le 17 décembre 2024
- Séance extraordinaire le 3 février 2025
- Séance ordinaire du 18 mars 2025
- Séance extraordinaire le 4 avril 2025
- Séance ordinaire du 20 mai 2025
- Séance ordinaire du 17 juin 2025
- Séance extraordinaire du 25 juin 2025

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici les décisions les plus marquantes du conseil d'administration :

GOUVERNANCE

- Désignation de la présidence et à la vice-présidence du conseil
- Désignation d'un membre au Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
- Identification des besoins locaux en vue de la nomination d'une direction générale

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Adoption des calendriers scolaires 2025-2026
- Suivi du Plan d'engagement vers la réussite
- Suivi du rapport du VGQ sur la réussite éducative des élèves autochtones

ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

- Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2025-2026
- Politique concernant les objectifs, principes et critères de répartition des revenus
- Politique concernant le service du transport scolaire lors d'intempéries
- Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves ou à être en contact avec eux
- Politique de gestion du personnel d'encadrement

RESSOURCES HUMAINES

- Nomination de la direction générale adjointe et de la direction générale adjointe à temps partiel
- Structure administrative du personnel d'encadrement
- Plans d'effectifs du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien

AUTRES SUJETS

- Budget 2024-2025
- Résultats financiers 2023-2024
- Rapport annuel 2023-2024
- Entente avec la Ville de Malartic sur les modalités d'utilisation des locaux
- Entente avec la Commission scolaire Western Quebec au sujet de la taxe scolaire
- Adoption des grilles tarifaires 2025-2026 (services de garde, transport scolaire et surveillance du midi)
- Approbation de la liste des projets du budget d'investissement 2024-2025
- Plan triennal de destination des immeubles 2025-2028
- Actes d'établissement 2025-2026

Autres comités de gouvernance

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'évaluation de la direction générale
Michelle Bourque	Roxanne Bilodeau	Francis Murphy
Geneviève Larche	Sandra Godmer	Rafik Bourennani
Maurice Veillet	Antony Rouillard	Émilie Dumas
Substitut : Émilie Dumas		

Comité des ressources matérielles et informatiques	Comité de vérification
Chantal Croteau	Sandra Godmer
Sylvain Houle	Geneviève Larche
Mathieu Ouellet	Mathieu Ouellet

Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

Comité consultatif de gestion	
Caroline Arcand, régisseuse par intérim	Nathalie Legault, secrétaire générale
Marc-André Bastien, directeur adjoint, Service des ressources humaines	Sharelle Lévis-Mercier, responsable de la gestion administrative, direction générale
Véronique Beaudoin, directrice adjointe, Service des ressources éducatives	Sophie L'Heureux, gestionnaire administrative de centre
Marny Bell, directrice-conseil	Patrick Lortie, directeur adjoint administratif d'école
Mylène Bisson, directrice adjointe d'école	Éric Lunam, directeur de centre
Dominique Boutet, directrice adjointe d'école	Jeffrey MacDonald, directeur adjoint d'école
Julie Breton, directrice adjointe d'école	Stéphanie Mailhot, directrice d'école
Marie-Claude Breton, directrice d'école	Karen Marchand, coordonnatrice, Service des ressources éducatives
Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières	Steve McCann, directeur d'école
Laurie Chrétien, directrice d'école	Mylène Morin, gestionnaire administrative
Sébastien Farley, coordonnateur, Service des ressources informatiques	Caroline Neveu, coordonnatrice aux communications
Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines	Marie-Pierre Nolet, coordonnatrice, Service des ressources éducatives
Marie-Michelle Fortier, directrice adjointe, CFP	Mathieu Ouellet, coordonnateur de centre
Guillaume Fournier, directeur d'école par intérim	Guy Poirier, directeur d'école
Mélanie Francoeur, directrice adjointe d'école par intérim	Jean-François Pressé, directeur général
Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques	Lyne René, directrice adjointe de centre
Gabriel Gélinas, coordonnateur, Service des ressources financières	Karlyne Rhéaume, directrice adjointe d'école
	Martin Richard, coordonnateur de centre
Véronique Gilbert, gestionnaire administrative d'école	Annabelle Soumis, directrice adjointe d'école
Nathalie Gosselin, directrice d'école	Élizabeth Soumis, directrice adjointe d'école
Annik Imbeault, directrice d'école	Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport
Christian Landry, directeur d'école	
Julie Landry, directrice d'école	Valérie Tremblay, directrice d'école
Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives	Jennifer Turgeon, directrice adjointe d'école
Geneviève Larche, coordonnatrice, Services des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport	Martin Veillette, directeur d'école
	Martin Vigneux, directeur de centre
Caroline Leclerc, directrice adjointe d'école par intérim	Marie-Dominic Villeneuve, directrice adjointe d'école
Comité de répartition des ressources	

Jean-François Pressé, directeur général
Claudie Brière, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières
Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines
Véronique Beaudoin, directrice d'école
Marie-Claude Breton, directrice d'école
Éric Lunam, directeur de centre
Steve McCann, directeur d'école
Martin Veillette, directeur d'école
Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
Laurie Chrétien, directrice d'école
Guillaume Fournier, directeur d'école
Annik Imbeault, directrice d'école
Martin Vigneux, directeur de centre

Comité d'engagement pour la réussite des élèves

Jean-François Pressé, directeur général
Marny Bell, directrice-conseil
Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
Véronique Beaudoin, directrice adjointe, Service des ressources éducatives
Laurie Chrétien, directrice adjointe, Service des ressources éducatives
Geneviève Larche, coordonnatrice, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport
Martin Veillette, directeur d'école secondaire
Marie-Dominic Villeneuve, directrice adjointe, école secondaire
Éric Lunam, directeur, Formation générale des adultes (FGA)
Martin Vigneux, directeur, Formation professionnelle (FP)
Patrick Bouchard, enseignant au secondaire
Marie-Ève Laprise, enseignante orthopédagogue au primaire
Véronique Morasse, conseillère pédagogique, Formation générale des adultes
Guylaine Bergeron, enseignante, FP
Sonia Gareau, conseillère pédagogique, Service des ressources éducatives
Chantal Lachance, technicienne en documentation, Service des ressources éducatives
Charlette Ménard, membre issue du milieu de la recherche en éducation et directrice de maîtrise

Comité consultatif du transport

Jean-François Pressé, directeur général
Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire (SRMAT)
Geneviève Larche, coordonnatrice, SRMAT
Stéphanie Mailhot, directrice d'école primaire
Jennifer Turgeon, directrice adjointe au secondaire
Éric Lunam, membre du conseil d'administration
Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
Geneviève Mattson, membre du comité de parents
George Singfield, directeur général, Commission scolaire WesternQuebec (CSWQ)
Julie Rheault, commissaire parent, CSWQ
Poste vacant, commissaire parent, CSWQ
Amélie Gascon, coordonnatrice, CSWQ
Johanne Lefebvre, technicienne en transport scolaire, SRMAT

Comité de parents

Paul-Antoine Martel, président, délégué, école Papillon-d'Or
Marie-Eve Dufour, vice-présidente, déléguée, école Saint-Sauveur
Annabelle Rousseau, déléguée, école Sainte-Lucie
Marie-Claude Harvey, déléguée, école Charles-René-Lalande
Stéphanie Roby, déléguée, école institutionnelle Chanoine-Delisle
Julie Gagnon, déléguée, école intégrée d'Or-et-de-Champs
Sarah Turcotte-Mainville, déléguée, école Saint-Joseph
Marie-Pier Dupuis, déléguée, école Sainte-Marie
Amélie Beaudet-Duciaume, déléguée, école Saint-Isidore
Kathleen Lavigne, déléguée, école Saint-Philippe
Caroline Léger, déléguée, école secondaire Le Transit
Claude Robitaille, délégué, école secondaire La Concorde
Debby Jolin-Lessard, école secondaire Le Tremplin
Geneviève Mattson, Polyvalente Le Carrefour
Audrey Lacroix-Lambert, déléguée, École Notre-Dame-de-Fatima
Jesse Chabot, délégué, École Des Explorateurs
École Louis-Querbes, vacant

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'apprentissage

Sonia Gilbert, présidente, membre parent
Fanie Chassé, vice-présidente, membre parent
Marie-Anne Carré, membre parent
Katy Charette, membre parent
Karine Gaudet, membre parent
Marie-Belle Jetté, membre parent
Kevin Létourneau, membre parent
Véronique Beaudoin, directrice adjointe, Service des ressources éducatives
Karlyne Rhéaume, directrice adjointe, école primaire
Karine Turcotte, représentante professionnelle, école secondaire

Comité paritaire EHDAA

Marc-André Bastien, directeur adjoint, Service des ressources humaines
Manon G. Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
Nathalie Gosselin, directrice adjointe, école primaire
Julie Breton, directrice adjointe, école secondaire
Rosalie Gilbert-Marquis, enseignante, école primaire
Jessica Tyre, enseignante, école secondaire
Simon Roy, représentant syndical
Francis Noël, conseiller, SEJAT

2.2. Normes d'éthique et de déontologie applicables au conseil d'administration

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone est entré en vigueur le 10 mars 2022.

Nous n'avons reçu aucune plainte en 2024-2025 relativement au nouveau Règlement.

2.3. Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucune divulgation d'acte répréhensible n'a été reçue en 2024-2025.

3. Résultats

RÉSULTATS OBTENUS
- Cible atteinte
- Cible partiellement atteinte
- Cible non atteinte

3.1. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le Plan d'engagement vers la réussite repose sur la mission, la vision, les valeurs ainsi que sur les orientations et objectifs du CSSOB établis en cohérence avec la Politique de la réussite éducative et le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation.

3.1.1 Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Indicateurs du plan stratégique MEQ 2023-2027

***** Données provisoires du MEQ – octobre 2025

ENJEU 1 – LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

Orientation 1 : Faire de la réussite des élèves, jeunes et adultes, une priorité

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027			RÉSULTATS 2023-2024			RÉSULTATS 2024-2025		
		Global	Garçons	EHDAA	Global	Garçons	EHDAA	Global	Garçons	EHDAA
1. Accroître la diplomation des élèves, jeunes et adultes	1. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire *	**82 %** 🟡	77 %	64 %	**79 %**	74 %	34,4 %	***78 %**	76 %	65 %
	2. Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle en 3 ans *	**90 %** 🟡	89 %	N/A	**87 %**	86 %	N/A	***85 %**	77 %	N/A
2. Accroître la réussite des élèves en littératie	3. Taux de réussite en français LECTURE de 4e année primaire	95 % 🟡	89 %	76 %	86 %	81 %	61 %	87 %	84 %	55 %
	4. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de LECTURE en français, langue d'enseignement, 4e année primaire*	72 % 🔴	64 %	45 %	55 %	47 %	25 %	63 %	59 %	34 %
	5. Taux de réussite en français de 6e année	96 % 🔴	92 %	61 %	92 %	89 %	75 %	89 %	87 %	69 %
	6. Taux de réussite en français ÉCRITURE de 2e secondaire	89 % 🟡	83 %	70 %	83 %	77 %	67 %	80 %	75 %	59 %
	7. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'ÉCRITURE en français, 2e secondaire *	64 % 🟡	49 %	46 %	62 %	58 %	49 %	52 %	44 %	29 %
3. Accroître la réussite des élèves en numératie	8. Taux de réussite dans la compétence RÉSOUDRE en mathématique de 6e année	85 % 🟢	84 %	60 %	89 %	89 %	77 %	84 %	82 %	52 %
	9. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de MATHÉMATIQUE (compétence RÉSOUDRE), 6e année, réseau public *	72 % 🔴	71 %	43 %	62 %	78 %	55 %	64 %	68 %	31 %

10. Taux de réussite en mathématique de 6e année	94 % 🔴	93 %	58 %	88 %	87 %	70 %	85 %	85 %	55%
11. Taux de réussite en mathématique de 2e secondaire	82 % 🟡	80 %	63 %	80 %	80%	58 %	78 %	77 %	54 %

Explication des résultats

- Le taux de diplomation et de qualification connait une légère diminution par rapport à l'année précédente. Étant une grande priorité, des outils de suivi sont mis à contribution pour nous aider à dépister les élèves à risque de manière plus proactive.
- La lecture est un indicateur clé de la réussite scolaire. Nous poursuivons la mise en place des pratiques probantes en lecture et en écriture pour faire évoluer nos résultats.
- Autant en mathématique qu'en français, les équipes écoles collaborent dans le déploiement de pratiques reconnues efficaces par la recherche dans le but d'améliorer la réussite des élèves.
- Avec les nouveaux outils de gestion implantés et les données générées tout au long de l'année, nous sommes en mesure d'analyser avec précision tous les indicateurs pour mieux cibler les actions du CSS et des établissements scolaires.

ENJEU 2 – DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, ACCUEILLANTS ET SÉCURITAIRES

Orientation 2 : Assurer le développement et l'appropriation de pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance probantes

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027	RÉSULTATS 2023-2024	RÉSULTATS 2024-2025
4. Implanter des équipes collaboratives actives et performantes dans tous les établissements scolaires	12. Pourcentage des établissements qui progressent dans la mise en place des éléments clés du projet CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir)	100 % des établissements ont progressé de 40 % par rapport à leur portrait de départ. 🟡	46 % des établissements ont progressé d'au moins 20 %	83 % des établissements ont progressé d'au moins 20 % 15 % des établissements ont atteint ou dépassé la cible

Explication des résultats :

- Les équipes collaboratives sont accompagnées par les conseillers pédagogiques. Elles sont mobilisées et travaillent de plus en plus en collaboration dans le partage des bonnes pratiques. Initiées par le projet CAR, elles écrivent, déploient ou vivent leurs séquences d'apprentissage.
- Ces collaborations expliquent une progression importante, 83 % des établissements ont progressé de 20 % dans la mise en place des éléments clé du travail collaboratif tandis que trois établissements ont déjà atteint la cible d'augmenter de 40 % minimalement.
- Le travail collaboratif se vit aussi à d'autres niveaux dans notre CSS : des communautés de pratiques (COP) sont mises en place au niveau des services administratifs, des conseillers pédagogiques, des directions d'école et des techniciennes en service de garde.

Orientation 3 : Assurer un milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027	RÉSULTATS 2023-2024	RÉSULTATS 2024-2025
5. Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité dans les écoles et les centres	13. Indice de bien-être des ÉLÈVES au sein des établissements	90 % des élèves se sentent bien et vivent du bien-être 93 % des élèves se sentent en sécurité	85 % 86 %	86 % 87 %
	14. Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'ÉLÈVE élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu *	100 %	Référentiel non disponible	En appropriation du référentiel
	15. Indice de bien-être des PERSONNELS au sein des écoles et des centres	95 % du personnel se sentent bien, en sécurité et vivent dans un climat de bienveillance	94 %	94 %
6. Offrir aux élèves des projets pédagogiques scolaires variés et stimulants	16. Taux de participation des ÉLÈVES de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier*	80 %	27 %	51 %
7. Favoriser un milieu de travail sain et mobilisateur, en soutien à l'attraction et à l'enracinement des personnels scolaires	17. Taux de roulement des personnels scolaires	4,5 %	3,6 %*	4,4 %

*mise à jour de la donnée en 2024-2025

Explication des résultats :

Les projets éducatifs des établissements ciblent des moyens afin d'améliorer le sentiment de bien-être et de sécurité des élèves à l'école, notamment par la mise en œuvre d'actions concrètes telles que :

- La formation obligatoire du personnel et des élèves sur le pouvoir d'agir face à la violence et à l'intimidation, incluant des ateliers de sensibilisation et des activités de prévention.
- Le mentorat des nouveaux enseignants pour soutenir leur intégration et favoriser un climat scolaire positif.
- L'organisation d'activités de promotion du bien-être et des ateliers sur les saines habitudes de vie.
- L'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence, incluant l'ajout de sections spécifiques sur la violence à caractère sexuel.
- Utilisation d'outils de suivi numérique pour documenter les observations et interventions, permettant une analyse fine des situations et l'ajustement des actions.

ENJEU 3 – DES ACTEURS MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE

Orientation 4 : Mobiliser la famille, la communauté et les partenaires à soutenir la réussite des élèves

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027	RÉSULTATS 2023-2024	RÉSULTATS 2024-2025
8. Ajuster nos pratiques pour favoriser la collaboration de nos familles et de nos partenaires	18. Taux de satisfaction des parents sur l'accueil, la qualité de la communication et la place accordée à la famille	98 % 🟡	94 %	94 %
	19. Actualisation du répertoire des ressources et organismes communautaires et le rendre accessible aux personnels scolaires, aux élèves ainsi qu'aux familles.	Actualisation et diffusion du répertoire 🟡	Formation du comité pour débuter l'actualisation du répertoire	Travaux du comité en cours 25 %
	20. Pourcentage des établissements qui auront reçu la formation sur les cinq leviers guidant les interventions en milieu défavorisé (IMD)-Phase 2	100 % 🔴	11 %	20 %
9. Soutenir les acteurs du milieu scolaire dans leur réflexion en les guidant dans le choix des interventions à privilégier auprès des élèves issus des Premières Nations, ceux issus de l'immigration ou en contexte de défavorisation	21. Pourcentage des établissements accompagnés dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des élèves issus des Premières Nations	100 % 🟡	86 %	90 %
	22. Pourcentage des établissements accompagnés dans une démarche d'accueil et d'intégration des élèves issus de l'immigration	100 % 🟢	47 %	100 % des écoles ayant des élèves issus de l'immigration

Explication des résultats

- Un continuum de services aux enfants âgés de 0-5 ans a été réalisé par un partenaire et sera déployé dans nos établissements. Des travaux sont en cours pour planifier un Salon des partenaires en 2026 et présenter un outil répertoriant des ressources et organismes communautaires aux membres du personnel, aux élèves et aux familles;
- Afin d'améliorer les interventions en milieu défavorisé et répondre aux besoins de nos établissements scolaires, de la formation a été réalisée sur les communications efficaces avec les familles pour les gestionnaires et le personnel administratif.
- Le processus d'accueil et d'accompagnement des élèves issus des Premières Nations et de leurs familles est piloté par une agente de développement qui collabore avec les agentes de liaison présentes dans nos établissements. Un plan d'action a été développé au cours de l'année 2024-2025 et sera déployé en 2025-2026.
- Les services d'accueil et de francisation pour les élèves issus de l'immigration sont assurés par une ressource spécialisée du Service des ressources éducatives depuis l'automne 2024. Une classe centralisée de francisation a également vu le jour pour les élèves du primaire.

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Accroître la réussite des élèves	Taux de diplomation et de qualification en 7 ans	82 % en 2027 (CSSOB) 87 % en 2027 (MEQ) 🟡	79 %*	78 %*
	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle en 3 ans	90 % en 2027 (CSSOB) 85 % en 2027 (MEQ) 🟡	87 %	85 %*
	Taux de réussite des garçons	77 % en 2027 (CSSOB) 80,7 % en 2023-2024 (MEQ) 🟡	76 %	65 %
	Taux de réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)	64 % d'ici 2027 (CSSOB) 62,6 % en 2023-2024 (MEQ) 🟡	ND	42 %
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de français, 4e année	72 % d'ici 2027 (CSSOB) 72,5 % en 2023-2024 (MEQ) 🔴	55 %	63 %
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (Résoudre), 6e année	72 % d'ici 2027 (CSSOB) 68 % en 2023-2024 (MEQ) 🟢	77 %	64 %
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de français, 2e secondaire	64 % d'ici 2027 (CSSOB) 60 % en 2023-2024 (MEQ) 🟡	62 %	52 %
Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers	Taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier	80 % d'ici 2027 (CSSOB) 50 % (MEQ) 🟡	27 %	51 %
Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.	100 % (CSSOB) 25 % (MEQ) 🟡	N.A.	Disponible et en appropriation

*Données provisoires –ministère de l'Éducation du Québec- octobre -décembre 2025

Explications des résultats

- Nous connaissons une légère baisse du taux de diplomation et de qualification, soit de 1 % entre les deux dernières années. L'analyse des données permettra de cibler les actions prioritaires à mettre en place.
- Le Service des ressources éducatives continue de s'approprier la démarche d'implantation des programmes pédagogiques particuliers (PPP) au secondaire. Un PPP a notamment été ajouté à l'offre aux élèves : concentration basketball à la Polyvalente Le Carrefour.
- Le référentiel sur le bien-être de l'élève a été accessible en 2024-2025 et le déploiement ainsi que la formation sont prévues pour l'année scolaire 2025-2026. Des actions de prévention dans les écoles ont été offertes en collaboration avec différents programmes et partenaires. (Ex. : Moozoom, Dévelop'action, École en santé).

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des évènements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Nombre et nature des incidents	Intimidation		Violence	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Nombre de rapports	23	20	184	16
Nombre d'écoles visées	9	3	9	3
Nombre total des écoles et pavillons	15	4	15	4

Échelle de fréquence des évènements d'intimidation ou de violence
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	Fréquence		Proportion d'interventions ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	Intimidation	Violence	
École Chanoine-Delisle/ Pavillon Saint-Paul (117 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
École des Explorateurs (380 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Notre-Dame-de-Fatima (382 élèves)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École alternative Papillon-d'Or (113 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Saint-Isidore (276 élèves)	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
École Sainte-Marie (309 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	0 %
École Saint-Joseph (419 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
École Saint-Philippe (169 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Saint-Sauveur (362 élèves)	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
École secondaire Le Transit (491 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %

École secondaire Le Tremplin (381 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Polyvalente Le Carrefour (1 215 élèves)	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %

Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire

L'ensemble des plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école et des interventions ont été mises en place selon la nature des événements : rencontre des parents, mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, référence au personnel professionnel ou auprès d'un partenaire, suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe. Des mesures préventives ont également été mises en place dans les écoles, par exemple des activités structurées et animées dans la cour d'école, des ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants, dépliant d'information destiné aux parents et de la formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs et principes de répartition des revenus du CSSOB sont présentés dans la Politique « Objectifs, principes et critères de répartition des revenus » entre ses établissements et services et sont établis, en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources. Cette répartition est effectuée de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements d'enseignement, des inégalités sociales et économiques auxquelles ceux-ci sont confrontés, de son plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs de ses écoles et de ses centres.

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

- Maintenir l'équilibre budgétaire;
- Favoriser l'autonomie de gestion, en respect du principe de subsidiarité;
- Optimiser l'utilisation des ressources financières pour offrir des services de qualité;
- Assurer le financement adéquat des activités découlant des obligations légales, des règlements, politiques et conventions collectives applicables;
- Assurer le fonctionnement et la participation des différents comités prévus par la LIP et ceux prévus par les conventions collectives;
- Assurer le financement adéquat des programmes, services et activités découlant des décisions du conseil d'administration notamment, des plans d'effectifs et du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire;
- Assurer aux établissements un financement adéquat leur permettant d'assumer leurs responsabilités et aussi l'exercice de choix budgétaires;
- Assurer aux unités de services centralisés le financement adéquat permettant d'assumer leurs responsabilités, notamment le support des établissements et aussi faire face aux situations imprévues;
- Assurer le respect des valeurs de l'organisation.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

- L'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité des gestionnaires sont assujetties au respect des lois, règlements, politiques, procédures et conventions collectives en vigueur;
- La répartition des revenus entre les établissements et les services est transparente et est effectuée de façon équitable;
- La répartition des revenus entre les établissements et les services est faite en tenant compte des fonctions, pouvoirs et responsabilités centralisées ou décentralisées déterminées par la LIP, le Règlement concernant les fonctions et pouvoirs du conseil d'administration et/ou par la direction générale;
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation générale des jeunes (FGJ) sont affectées aux activités financées et la part de ces ressources allouées pour les services aux élèves EHDAA est affectée aux services aux EHDAA;
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP) sont affectées aux activités financées;
- Les ajustements aux allocations de base pour les activités éducatives, les allocations supplémentaires et les ajustements non récurrents, les subventions allouées par le MEES pour les activités de financement, du service de la dette et du transport scolaire *sont affectées aux activités financées* en respect des obligations ou contraintes imposées par les règles budgétaires émises par le MEES;

- Les allocations de base pour l'organisation des services, les subventions tenant lieu de taxe, la péréquation et la taxe scolaire (PMT), à l'exclusion du montant pourvu par le produit maximal de la taxe devant être affecté à l'organisation du transport scolaire, sont affectées à la gestion des écoles et des centres, à l'organisation des services et à l'entretien des équipements et l'excédent, s'il y a lieu, est affecté selon les priorités découlant du PEVR et/ou déterminées par le conseil d'administration;
- La mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental et la mesure additionnelle pour l'ensemble des secteurs, public et parapublic, sont réparties entre les établissements et les services de façon telle que les services aux élèves soient préservés;
- L'autofinancement des activités extrascolaires et de services, tel que la surveillance du midi, est visée;
- Les revenus identifiés comme des frais chargés aux parents ou aux usagers sont affectés en totalité à financer les biens vendus ou services rendus. L'établissement ou le service vise l'autofinancement et non la réalisation de surplus ou profit;
- Les droits de scolarité et autres revenus visant à financer un cours sont affectés au financement des activités éducatives de l'établissement ou du service en assurant la gestion;
- Les autres revenus, notamment les locations de salle, les participations financières d'un particulier ou d'un organisme et les autres ventes de biens et services sont affectés au financement des activités de l'établissement ou du service en assurant la gestion;
- Les revenus découlant des initiatives des établissements, les publicités et commandites sont affectés en totalité à l'établissement ou au service et celui-ci doit assumer l'ensemble des coûts liés à ces initiatives. À la fin de l'exercice, le solde des revenus non affecté aux activités financées par les levées de fonds est reporté comme revenu de l'exercice suivant;
- Aucune allocation de fonctionnement ne peut servir à l'investissement.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

LES CRITÈRES

Les critères de répartition de ressources entre le Centre de services scolaire (les services centralisés), ses établissements et ses comités diffèrent selon le secteur de formation (FGJ, FGA et FP) et dans le cas de la formation générale des jeunes, selon le niveau (préscolaire, primaire et secondaire).

LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES DES SERVICES CENTRALISÉS

La répartition des ressources entre les services centralisés est déterminée par la direction générale en tenant compte des critères suivants :

- le niveau de ressources disponibles;
- les activités dont la gestion est centralisée;
- les besoins exprimés par les directions de services;
- les plans d'effectifs adoptés par le conseil d'administration;
- l'historique des dépenses et des revenus spécifiques;
- les engagements ou les décisions déjà prises par le conseil d'administration ou la direction générale et ayant une incidence financière;
- les obligations corporatives;
- l'évolution de l'indice des prix à la consommation et des tarifs;
- les tableaux de bord des établissements;
- tout autre critère déterminé par la direction générale.

LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES DES CENTRES (FP ET FGA)

Allocations de base et autres

- Toutes les allocations de base allouées par le MEQ pour la FP et la FGA sont affectées aux centres.

Produit maximal de la taxe scolaire

- Une partie du produit maximal de la taxe scolaire généré par la clientèle en FP ou en FGA est allouée aux centres. La partie représente le financement de la gestion du centre. Le solde demeure centralisé au niveau du centre pour assumer une partie des coûts d'entretien des immeubles et des équipements, des coûts administratifs et du siège social.

Mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire

- Les centres assument une partie de la compression budgétaire imposée par le MEQ et nommée « Mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire ». La portion assumée est déterminée annuellement en fonction de la méthode de détermination de la compression utilisée par le MEQ.

LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES DES ÉCOLES

La direction du Service des ressources financières, après consultation du CCG et approbation de la direction générale, détermine la répartition des ressources entre les écoles en tenant compte des critères suivants :

- le niveau de ressources disponibles;
- les activités dont la gestion est décentralisée à l'école;
- la clientèle;
- la notion de petite école;
- la superficie de ou des immeubles de l'école dont la conciergerie est en régie;
- l'éloignement du centre administratif;
- le nombre de groupes à plus d'une année d'étude;
- le nombre de dîneurs et les ressources nécessaires au respect de la Politique de gestion relative aux services aux dîneurs;
- les inégalités sociales et économiques du milieu;
- les besoins exprimés par les directions d'établissement;
- les projets particuliers reconnus par le conseil d'administration ou la direction générale;
- l'historique des revenus propres de l'école;
- tout autre critère approuvé par la direction générale.

4.2 Ressources financières

États financiers 2024-2025

RÉSULTATS Exercice terminé le 30 juin 2025	
REVENUS	
Subvention de fonct. et d'invest. du MEQ	116 867 891
Autres subventions et contributions	1 576 867
Taxe scolaire	3 735 239
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	1 775 817
Ventes de biens et services	7 234 877
Revenus divers	1 192 818
Amortissement de la subvention d'invest. reportée	6 003 211
TOTAL DES REVENUS	138 386 720
DÉPENSES	
Activités d'enseignement et de formation	60 771 669
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	32 366 903
Services d'appoint	10 671 297
Activités administratives	6 565 862
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	15 982 018
Activités connexes	1 463 496
Perte sur disposition d'immobilisation corporelle	-
Dépenses liées à la variation de la provision pour av. sociaux	752 323
TOTAL DES DÉPENSES	128 573 568
SURPLUS DE L'EXERCICE	9 813 152
SURPLUS ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2024	
Surplus accumulé au 30 juin 2023	22 876 028
Excédent de l'exercice	9 813 152
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	-
Surplus accumulés au 30 juin 2024	32 689 180

REVENUS

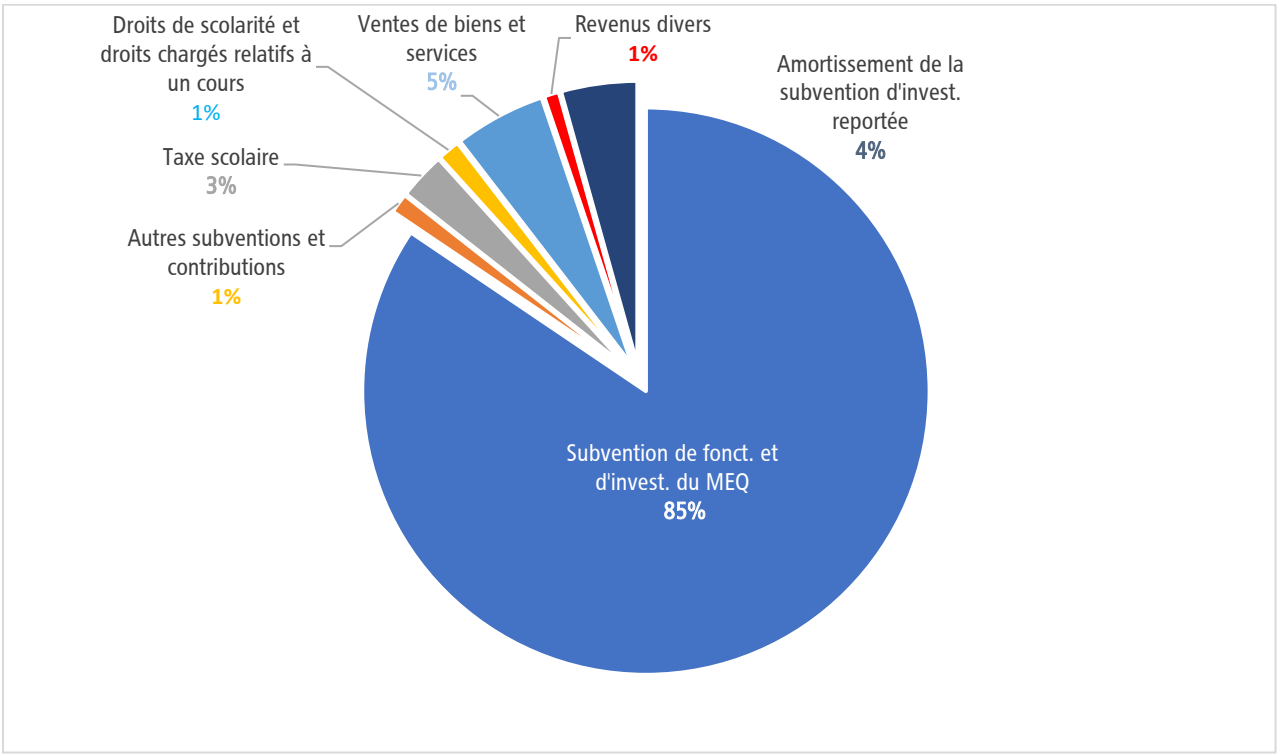

DÉPENSES

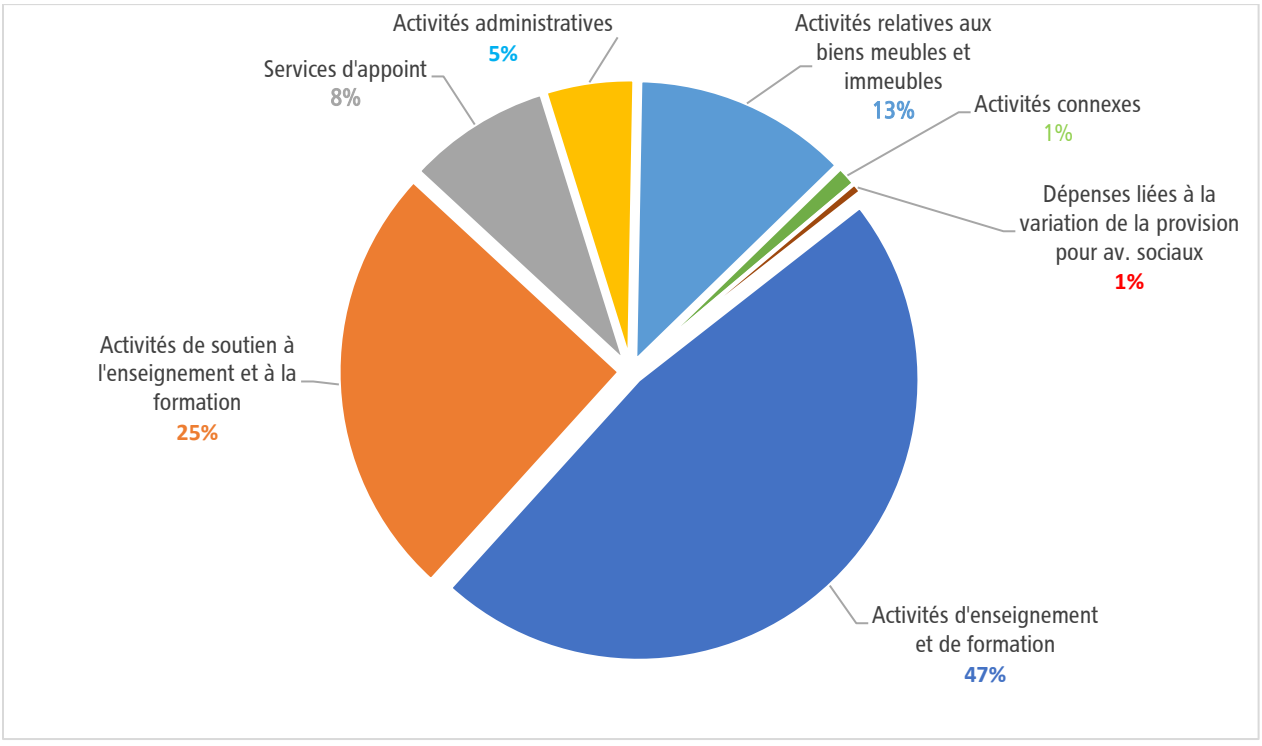

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	96 978,31	0,00	96 978,31	64
2 Personnel professionnel	114 070,30	569,92	114 640,22	84
3. Personnel enseignant	828 540,94	4 896,69	833 437,63	1 114
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	548 177,53	5 240,03	553 417,56	647
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	39 872,86	267,78	40 140,64	74
Total	1 627 639,94	10 974,42	1 638 614,36	1 983

Résumé du niveau de l'effectif du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) **Source** : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	1 481 802,00
Total des heures rémunérées effectuées (B) **Source** : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	1 638 614,36
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu (C) **Calcul : (C)=(B) – (A)**	156 812,36
Respect du niveau de l'effectif	Cible non atteinte

L'écart correspond aux ressources supplémentaires affectées aux services aux élèves et à la réalisation du PEVR, tout en respectant le plan d'effectifs adopté au conseil d'administration.

Moyen retenu : Maintenir la vigie sur l'adoption du plan d'effectifs et l'octroi de postes en projet en respect des budgets.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 $ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 $ et plus, conclus entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 $ et plus	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique [1]	0	0 $
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique [2]	11	841 811 $
Total	11	841 811 $

1. Une personne physique qu'elle soit en affaire ou non.
2. Incluant les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

Des investissements de 13 545 813 $ ont été réalisés en 2024-2025 dans nos établissements pour offrir des environnements sains, sécuritaires et stimulants.

Investissements pour travaux majeurs en 2024-2025

Mesure Maintien de bâtiments : 11 103 848 $

Allocation de base Travaux d'entretien, de réparation et de transformation des immeubles : 1 302 570 $

Autres allocations découlant de partenariats ou de demandes ponctuelles au MEQ : 514 166 $

Total : 12 920 584 $

Faits saillants des travaux 2024-2025

Écoles primaires

École Saint-Isidore	- Réfection du sous-sol - Local service de garde et musique - Réfection de la toiture et étanchéisation de la fondation
École Saint-Joseph	- Réfection de la toiture et fenestration des blocs B et C - Remplacement de l'unité de ventilation (phase 2)
École Sainte-Marie	- Achat d'un parcours d'hébertisme et d'un parcours d'équilibre
École Saint-Philippe	- Réfection des finis intérieurs (phase 2)

École Saint-Sauveur	- Réfection des finis intérieurs (local 104) - Réfection de la fenestration et des cages d'escalier
Maison des sœurs (Bâtiment adjacent à l'école Saint-Sauveur)	- Réfection du parement extérieur

Écoles secondaires

École secondaire La Concorde – Réfection du plancher du gymnase et du système de ventilation

École secondaire Le Tremplin	- Réfection des vestiaires du gymnase - Réfection du bassin de la piscine et des vestiaires - Réfection des bassins de toiture et du système de ventilation
Polyvalente Le Carrefour	- Réfection des gymnases et de la ventilation - Réaménagement d'un terrain de basketball extérieur (phase 1)

Centres de formation

Centre l'Horizon	- Réfection des canalisations souterraines
Centre de formation professionnelle Val-d'Or	- Achat d'une foreuse au diamant

Maintien de l'actif immobilier du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

2023-2024	2024-2025		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
12 733 900 $	10 723 494 $	3 417 086 $	11 103 848 $

4.5.2 Ressources informationnelles

Des investissements d'environ 965 400 $ pour l'acquisition d'outils technologiques :

- 407 600 $ pour le renouvellement d'ordinateurs administratifs et pédagogiques;
- 279 300 $ pour l'achat des IPads pour la pédagogie;
- 278 500 $ pour le renouvellement d'équipements de sécurité.

L'élaboration de modalités de renouvellement des postes en fonction des budgets octroyés ont été acceptées par le CCG.

799, boulevard Forest Val-d'Or (Québec) J9P 2L4
Téléphone : (819) 825-4220
info@cssob.gouv.qc.ca | www.cssob.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois
Québec